



Fiche récapitulative

Appel d'offres

Point de collecte grand public pour des articles usagés de literie

écomobilier

Eco-mobilier organise le recyclage des objets de la maison en France, dont la literie, les couettes et oreillers.

L'objet de cet appel d'offres est de trouver de nouveaux points de collecte pour les articles de literie, afin d'apporter un nouveau service de proximité au grand public

1. A QUI S'ADRESSE CET APPEL D'OFFRES ?

Les structures de l'Economie Sociale et Solidaire, commerçants qui disposent de lieux accessibles au public et de capacités de stockage, par exemple une recyclerie, un bureau de Poste, un point Relais, une station-service, un drive, etc. (A titre indicatif : aucune restriction à la candidature).

2. OBJECTIFS

- **Augmenter le nombre d'endroits permettant au particulier de faire recycler ses matelas, couettes et oreillers.**

3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

- Réceptionner la literie usagée des particuliers conditionnés en sacs Eco-mobilier
- Indiquer sur un site internet les éléments collectés ;
- Stocker par lot de 5 matelas et/ou 5 sacs de couettes et oreillers ;
- Réceptionner et distribuer les sacs de collecte d'Eco-mobilier aux particuliers pour emballage ;
- Faire enlever la literie stockée par un prestataire Eco-mobilier ;
- Afficher et communiquer sur ce nouveau service.

4. REMUNERATION

- Forfait mensuel
- Complément par matelas/sac de couettes réceptionnés

5. CALENDRIER :

- **Clôture des candidatures** : 23 juillet 2020
- **Attribution des marchés** : mi-septembre 2020
- **Déploiement national** en 2021

6. PERIMETRE GEOGRAPHIQUE :

- **Démarrage sur 5 territoires test en 2020** :
 - Charente maritime (17)
 - Gironde (33)
 - Ille-et-Vilaine (35)
 - Meurthe-et-Moselle (54)
 - Nord (59)
- **Déploiement national en 2021**

7. REMARQUE

Les objets de la maison usagés collectés dans le cadre de ces opérations de reprise « 1 pour 1 » ou « 1 pour 0 » conservent un statut de produit jusqu'à leur livraison sur un site du schéma opérationnel d'Eco-mobilier.

DÉCOUVREZ TOUS LES DÉTAILS DE L'APPEL D'OFFRE SUR :

<https://www.eco-mobilier.fr/consultations/>

A PROPOS D'ECO-MOBILIER

Créé en décembre 2011 par 12 distributeurs et 12 fabricants français, Eco-mobilier est l'éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour gérer la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation énergétique de tous les meubles usagés ainsi que pour en favoriser le réemploi. Pour remplir cette mission, l'éco-participation est appliquée à l'achat des meubles neufs depuis le 1er mai 2013. Depuis sa création, Eco-mobilier a collecté plus de 2 millions de tonnes de meubles usagés, réemployés, recyclés ou valorisés à plus de 90% et vise à horizon 2023, le ZERO déchet pour les éléments d'ameublement et d'agencement.